

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DU PS60+

18 AVRIL 2024, 11H15 – 15H15

## CENTRE DE CONFÉRENCE UNIA, BERNE

**Présents :** selon liste de présence en annexe  
**Présidence :** Rita Schmid / Dominique Hausser (Coprésidence)  
**Procès-verbal :** Werner Kälin

### 1 BIENVENUE

#### 1.1 Prises de congé

Rita Schmid salue les personnes présentes et remercie les délégué-e-s dont nous prenons congé aujourd'hui : Bruno Achermann, LU; Idda Meier, TG; Tamara Magrini, TI; Sonja Z'graggen, VS.

#### 1.2 Bienvenue aux nouvelles déléguées

Rita Schmid salue en particulier les deux nouvelles déléguées : Ijirina Copine, ZG ; Rosa Maria Zegg, GR. La coprésidente attire l'attention sur la traduction simultanée (de, fr).

Rita Schmid exprime sa joie face au formidable succès remporté le 3 mars 2024, par le [« OUI » à la 13<sup>e</sup> rente AVS](#). Il donne un signal fort pour une Suisse plus sociale. Reto Barblan souligne sa double joie, car la Suisse alémanique a également voté en sa faveur.

Rita Schmid souligne que [l'arrêt de la CDEH](#) est un autre grand succès. Elle est elle-même membre de l'association [« Aînées pour le climat Suisse »](#). Laurence Fehlmann Rielle souligne qu'Anne Mahrer du canton de Genève et l'avocat Raphaël Mahaim y ont beaucoup contribué.

### 2 ORDRE DU JOUR

**Décision :** l'ordre du jour est adopté.

### 3 PROCÈS-VERBAL DU 26.01.2024

**Décision :** le procès-verbal est adopté. Werner Kälin et André Liechti sont remerciés.

### 4 OBJETS DE LA VOTATION DU 09.06.2024

#### 4.1 Initiative pour l'allègement des primes de l'assurance maladie

Heinz Gilomen présente le projet. Ces primes d'assurance maladie sont une dépense obligatoire, tel un impôt. Les primes sont antidémocratiques parce qu'elles sont déterminées par les caisses maladie. Les gens choisissent les primes les moins chères avec les franchises les plus élevées, c'est-à-dire la pire variante d'assurance. Il existe des cantons ou des communes dans lesquels les primes représentent 20% du revenu. [L'initiative pour l'allègement des primes](#) veut plafonner le montant des primes à 10% du revenu disponible. Le contre-projet n'est pas assez bon. Les premiers sondages sont encourageants, avec un taux d'approbation de 64%. Les membres du PS60+ peuvent soutenir la campagne pour le « oui » : les 25.05 et 03.06 sont des journées d'action nationale. Divers podiums et tables rondes ont lieu localement. Les lettres de lectrices et de lecteurs dans les journaux locaux sont un instrument important, tout comme la promotion au quotidien auprès du personnel de vente ou du facteur et dans l'environnement personnel.

### Discussion

*Les bourgeois vont à nouveau poser la question de savoir combien cela coûte et qui le paie. Mais l'initiative pour l'allègement des primes ne coûte pas un centime de plus, seul le financement est réparti différemment. De plus, elle ne fait pas augmenter les coûts : au lieu d'une prime par tête, c'est au monde politique de décider comme il finance sa part.*

*Le canton de Vaud connaît une solution similaire. Mais les primes y sont toujours élevées, à 16%. Il faut donc bien regarder, même après un éventuel « OUI ». Par exemple, le modèle fribourgeois d'achat de médicaments moins chers a été rejeté par le Conseil des États.*

*Le « revenu disponible » est un concept statistique après déduction des prélèvements obligatoires, donc également des impôts et des loyers. Le revenu disponible est inférieur d'environ 6% au revenu brut.*

## **4.2 Initiative pour un frein aux coûts**

Dominique Hausser présente [l'initiative pour un frein aux coûts](#) (en allemand). Elle est formulée de manière générale ; c'est au Parlement de décider où il faut faire des économies. Tout dépend donc du lobby qui est le plus fort au Palais fédéral. Il n'est pas possible de mener une politique de santé en se basant uniquement sur les coûts. Par exemple, les soins de longue durée sont fortement concernés par une telle approche, mais aussi les programmes de dépistages précoces, comme pour le cancer du sein, ainsi que les conditions de travail dans le secteur de la santé. Le frein aux coûts bloquerait même la politique, car de nombreuses mesures sociales seraient freinées.

### Discussion

*Le Conseil de parti du PS a donné la liberté de vote, puis le Congrès du PS a décidé de voter « NON ». Le PS ne devrait pas s'engager trop fortement contre le frein aux coûts et se concentrer sur le « OUI » à l'initiative sur l'allègement des primes. La situation est similaire à celle du 3 mars 2024. Il s'agit de la diminution du pouvoir d'achat des gens et des ménages à bas revenus et à coûts élevés qui sont particulièrement touchés par la hausse des primes d'assurance maladie.*

## **4.3 Loi sur l'électricité**

Rita présente la [Loi sur l'approvisionnement en électricité](#). Il y a une longue histoire derrière cela. Par exemple, nous devons acheter de l'électricité à partir du 17 avril (problème de l'hiver). Le décret manteau comprend plusieurs piliers. Il y a 16 projets dans le domaine de l'énergie hydraulique ; le photovoltaïque dans les espaces alpins est inclus. Pour l'énergie éolienne, des zones ont été délimitées lors d'une table ronde. Il y a des conflits d'objectifs, comme des entorses dans la protection de la nature et du paysage ; mais il faut payer ce prix pour devenir plus respectueux du climat et plus indépendant. Zéro émission de CO<sub>2</sub> en 2035 est à notre porte et la Suisse doit maintenant aller de l'avant à pas de géant. Au Conseil national, 177 voix se sont prononcées en faveur du projet, les voix contre provenant principalement de l'UDC.

### Discussion

*Le lobby nucléaire spéculer sur le « NON ». Certains prétendent que l'électricité nucléaire est verte. Il faut s'opposer à cette argumentation.*

*En cas d'opposition et de résistance, il faudra décider entre la peste et le choléra, craignent certains. La « Fondation Weber », par exemple, affirme que la démocratie est complètement bafouée. Le PS doit être préparé à de telles affirmations, car elles ne sont pas exactes dans cet absolu. Les procédures seront en premier lieu simplifiées, c'est-à-dire raccourcies. Il ne doit plus y avoir plusieurs niveaux de recours possibles. Dans la Loi sur l'électricité, l'intérêt public pour davantage d'énergie renouvelable a la priorité sur la protection de la nature et du paysage.*

*La Suisse est un exportateur net d'électricité ; elle exporte donc plus qu'elle n'importe. C'est pourquoi elle est dépendante de l'étranger pour le pétrole et le gaz. Et c'est pour cela, pour l'indépendance de la Suisse, qu'un « OUI » à la Loi sur l'électricité est important.*

#### 4.4 Initiative sur la vaccination

Ruth Schmid présente le projet. Ce qui est dangereux, c'est qu'il n'est pas pris au sérieux. Il ne s'agit pas seulement de l'obligation de vaccination. Elle se réfère aux décisions prises lors de la pandémie de Corona.

## 5 PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ

### 5.1 Positions et visions du PS60+ en matière de lutte contre la pauvreté et la précarité

Discussion et vote sur la [proposition du PS60+ du canton de Fribourg](#) et les amendements déposés par les délégué-e-s.

Dominique Hausser cède la parole à Heinz Gilomen. Les propositions au Congrès du PS n'ont pas été simples, notamment pour des raisons de temps. Le PS Fribourg voulait aborder le thème de la pauvreté et de la précarité de manière plus globale, car le taux de pauvreté dépasse les 8,2% (+ 1,4% depuis 2014). Il s'agit de 700'000 personnes touchées par la pauvreté ; 1.35 million de personnes sont menacées de pauvreté en Suisse. Ces chiffres sont la conséquence d'un démantèlement social progressif. Il existe un lien entre ceux qui profitent du système et l'augmentation de la pauvreté : la productivité augmente, les hauts salaires augmentent, mais les bas salaires augmentent le plus faiblement.

Christoph Huter présente sa [prise de position](#) (en allemand) relative à la proposition fribourgeoise. Rita Schmid ajoute que cette proposition comprend quelque chose de vraiment concret. Selon Heinz Gilomen, il ne doit pas s'agir d'un résumé du Congrès du parti, mais de donner nos propres accents qui doivent aussi être visionnaires (p. ex. salaire minimum national). En 2014, la dernière initiative sur le salaire minimum a été rejetée. Si l'évolution des salaires se poursuit à ce rythme, il faudra 60 ou 70 ans pour qu'il existe dans tous les cantons un salaire minimum qui soit également efficace contre la pauvreté. Selon Rita Müller, une égalité de traitement dans toute la Suisse est la première étape, ce qui, selon Heinz Gilomen, est précisément ce que le salaire minimum national doit permettre d'atteindre.

Selon Hansjürg Rohner, le GT « Politique sociale » a discuté en détail du document et le soutient pleinement. L'accent doit être mis sur l'aspect revenu. Cela va dans le même sens que la discussion sur la 13<sup>e</sup> rente AVS et l'allègement des primes de l'assurance maladie.

Il y a un avantage clair par rapport au document du PS sur la pauvreté du 24.02.2024. Dans le document fribourgeois, les points essentiels sont brièvement résumés. Le thème de la pauvreté et de la précarité doit toujours être à l'ordre du jour. La pauvreté est liée aux frais de santé et de soutien, aux primes et aux loyers. Ces besoins fondamentaux ne peuvent pas être payés avec les revenus actuels.

Selon Carole Voisard, la prévention est également importante, par exemple en ce qui concerne les soins dentaires ou l'obésité pour laquelle des groupes mondiaux suisses comme Nestlé ont une part de responsabilité.

Dans l'esprit d'une vision, ce document n'est pas gravé dans la pierre, mais constitue la base de la vision du PS60+. Ainsi, les progrès actuels peuvent toujours être discutés lors des Assemblées. La Coprésidence veut également des mesures concrètes et dans ce sens la proposition fribourgeoise est un bon cadre et le bon point de départ de cette démarche.

**Décision :** la proposition du PS60+ du canton de Fribourg est adoptée par 18 « oui », 0 « non » et 7 abstentions.

## 5.2 Actions coordonnées au niveau des cantons demandant l'automatisme de la remise des prestations sous condition de ressources

Discussion et vote au sujet de la [proposition du Comité directeur du PS60+](#) et des amendements déposés par les délégué-e-s.

Dominique Hausser présente la proposition et renvoie à [jestime.ch](#). Malheureusement, tous les chiffres concernant les prestations sous condition de ressources n'y figurent pas, car les cantons ne font pas preuve de transparence. Lors de la dernière AD, de nombreuses idées ont été émises : l'une d'entre elles allait dans le sens de l'automatisation demandée. Celle-ci doit se faire sur la base des données qui existent aujourd'hui.

Par cette action, le PS60+ demande d'une part l'information automatique sur le droit aux prestations et d'autre part la simplification des procédures pour faire valoir ce droit.

### Discussion

*Christine Bertschi explique la prise de position du PS60+ Neuchâtel. Il faut que chaque canton prenne une initiative pour financer le site internet [jestime.ch](#). La Confédération dit que c'est la compétence des cantons, ce qui explique le dysfonctionnement du financement.*

*Pour Christoph Hurter, les propositions du PS60+ sont complètes, bonnes et concrètes, également vues de haut. Le point «Avances sur pensions alimentaires » devrait être rebaptisé « Avances sur pensions alimentaires sans obstacle administratif ».*

*Cette action favorise l'échange avec les parlementaires cantonaux. Les délégué-e-s et les sections cantonales du PS60+ ont toutefois besoin de soutien. Selon André Liechti, il faut par exemple un texte de base comme modèle qui puisse être adapté selon les particularités cantonales.*

*Selon Maria Van De Vlekkert, Barbara Gysi a déposé le 4 mai une motion : le Conseil fédéral est chargé de rendre l'accès aux prestations complémentaires plus facile et de supprimer l'obligation aux retraités de faire valoir leur droit aux prestations ([objet : 23.3572](#)).*

**Décision :** le CD élabore un modèle de document selon un système modulaire avec un petit résumé permettant de faciliter les interventions dans les cantons et le met à dispositions des délégué-e-s en été pour permettre d'établir le contact avec les parlementaires cantonaux.

## 6 PROPOSITIONS DES DÉLÉGUÉ-E-S

Les propositions reçues ont été discutées au point 5 de l'ordre du jour.

## 7 INFORMATIONS

Les rapports des divers organes sont accessibles sur la [page interne du site web](#).

### 7.1 Rapport du secrétariat du PS60+

Un communiqué de presse et plus tard la « Newsletter 2/2024 » seront envoyés après l'AD. La page web [www.ps60plus.ch](#) est complétée et optimisée en permanence. Une nouvelle édition du « flyer » PS60+ sera si possible intégrée dans la planification budgétaire 2025.

### 7.2 Rapport du Conseil de parti du PSS

Il était possible de répondre à un questionnaire jusqu'au 16 avril. La discussion politique doit être renforcée et il doit y avoir moins d'administration. Selon Carlo Lepori, la direction du

Conseil de parti espère également que le Conseil de parti devienne plus politique.

### **7.3 Rapport du Congrès du PSS du 24.02.2024**

La version épurée du papier de position sur la pauvreté n'est pas encore disponible

### **7.4 Rapport de l'ESO – PES**

Carlo Lepori présente son [rapport](#) (en allemand). Pour le PS60+, il est parfois difficile de savoir dans quels domaines notre contribution est nécessaire au plan international. L'autorisation de conduire un véhicule après 70 ans est considérée comme un affront pour de nombreuses personnes.

## 7.5 Rapports des groupes cantonaux et des groupes de travail (GT)

**TG** : il y a eu un succès avec quatre sièges gagnés au parlement cantonal. Le PS60+ est désormais représenté au comité directeur et a droit à l'envoi de délégué-e-s.

**VS** : le PS60+ est en pleine mutation, car les membres fondateurs se retirent avant qu'il devienne un groupe 80+.

Les rapports des groupes cantonaux sont disponibles sur le site web interne. De plus, les liens vers les sites des sections cantonales du PS60+ sont répertoriées sur le [site du PS60+](#).

Rita Schmid et Dominique Hausser sont constamment en visite auprès des groupes cantonaux.

## 8 DIVERS

### 8.1 [Conférence des membres](#) du 01.06.2024 à Berne

Le processus d'invitation est préparé.

### 8.2 [Conférence d'automne](#) du 28.09.2024 à Olten

Le programme est prêt. Les invitations seront envoyées en été.

### 8.3 Assemblées des délégué-e-s du 05.09 et du 12.12.2024

L'AD du 05.09.2024 est annulée en raison de ressources et de calendrier.

L'AD du 12.12.2024 aura à nouveau lieu au Centre de conférence d'Unia à Berne.

**Annexe 1 : liste de présence**

<b>Funktion / fonction</b>	<b>delegiert von / délégué par</b>	<b>Vorname / prénom</b>	<b>Nachname / Nom</b>	<b>DV / AD 18.04.24 (A = anwesend / E = entschuldigt)</b>
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Luzern	Bruno	Achermann	E
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Reto	Barblan	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ neuchâtelois	Christiane	Bertschi	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zürich	Ursula	Blaser-Bysäth	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Thurgau	Alfred	Bloch	A
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Marcel	Burlet	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zug	Copine	Jirina	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Appenzell AR	Martin	Engler	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Luzern	Barbara	Fas Mirza	E
delegiert Bundeshausfraktion / délégué-e du Groupe parlementaire fédéral	Sozialdemokratische Fraktion der Bundesversammlung	Laurence	Fehlmann Rielle	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ fribourgeois	Jean-Michel	Gendre	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ fribourgeois	Heinz	Gilomen	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Graubünden	Heini	Hagmann	A
Co-Präsident der SP60+ / Co-président du PS60+	PS 60+ jurassien	Dominique	Hausser	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Bern	Sabine	Högger-Maire	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zürich	Noëmi	Holtz	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Basel-Stadt	Christoph	Huter	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ du Valais romand	Ursula	Imhof	A

<b>Funktion / fonction</b>	<b>delegiert von / délégué par</b>	<b>Vorname / prénom</b>	<b>Nachname / Nom</b>	<b>DV / AD 18.04.24 (A = anwendend / E = entschuldigt)</b>
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Francine	Jeanprêtre	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton St. Gallen	Eva B.	Keller	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ vaudois	Marianne	Keller	A
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Dorothee	Kipfer	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ Ticinese	Carlo	Lepori	A
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Susanne	Leutenegger Oberholzer	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ vaudois	André	Liechti	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Baselland	Katharina	Macina	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ Ticinese	Tamara	Magrini	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Thurgau	Idda	Maier-Widmer	E
frei gewählt durch MK / librement choisi par CM	SP 60+ Schweiz	Peter	Mathis	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Basel-Stadt	Rita	Müller	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zug	Jean-Pierre	Prodolliet	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ neuchâtelois	Anne Dominique	Reinhard	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ jurassien	Chantal	Rennwald	E
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Aargau	Hansjürg	Rohner	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ genevois	Françoise	Schenk-Gottret	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Solothurn	Max	Schmid	A

<b>Funktion / fonction</b>	<b>delegiert von / délégué par</b>	<b>Vorname / prénom</b>	<b>Nachname / Nom</b>	<b>DV / AD 18.04.24 (A = anwesend / E = entschuldigt)</b>
Co-Präsident der SP60+ / Co-président du PS60+	SP 60+ Graubünden	Rita	Schmid	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Aargau	Ruth	Schmid	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	SP 60+ Kanton Zug	Eusebius	Spescha	A
delegiert kantonal / délégué-e cantonal	PS 60+ genevois	Christian	Staub	A

**Annexe 2 : calendrier 2024****DV SP60+ / AD PS60+ 2024**

<b>(dt)</b>	<b>(fra)</b>	<b>Datum date</b>	<b>Datum date</b>	<b>Datum date</b>
1. Versand DV SP60+	<i>1er envoi AD PS 60+</i>	14.12.24	19.03.24	12.11.24
Frist für Berichte der AG und Kantone per E-Mail	<i>Délai pour les rapports des GdT et des Cantons par courriel</i>	12.01.24	05.04.24	21.11.24
Antragsfristen DV SP60+ per E-Mail bis 12.00 h	<i>Délai pour les propositions à AD PS60+ par courriel jusqu'à 12h00</i>	12.01.24	05.04.24	21.11.24
2. Versand DV SP60+	<i>2ème envoi AD PS60+</i>	18.01.24	11.04.24	05.12.24
<b>Termine der DV SP60+</b>	<b><i>Date de l'AD PS60+</i></b>	<b>26.01.24</b>	<b>18.04.24</b>	<b>12.12.24</b>
<b>Zeit</b>	<b><i>horaire</i></b>	<b>11.15 - 15.00</b>	<b>11.15 - 15.00</b>	<b>11.15 - 15.00</b>
Parteitag(e)	<i>conférences du parti</i>	24.02.24 Grand-Saconnex GE	26./27.10.24 Davos GR	22.02.25 Brig VS  25.10.25 Sursee LU

**Mitgliederkonferenz SP60+, 1. Juni 2024, 10.45 bis ca. 16.00, Bern**  
**Conférence des membres PS60+, 1er juin 2024, 10h45 à env. 16h00, Berne**

<b>(dt)</b>	<b>(fra)</b>	<b>Datum /date</b>
1. Versand Mitglieder-Konferenz (Newsletter Nr. 2)	<i>1<sup>er</sup> envoi Conférence des membres (Newsletter no 2)</i>	08.04.24
Antragsfrist/Wahlvorschläge (bis 12 Uhr)	<i>Délai pour les propositions et les candidatures (jusqu'à 12h00)</i>	10.05.24
Anmeldefrist	<i>Délai d'inscription</i>	10.05.24
2. Versand (online)	<i>2<sup>ème</sup> envoi (online)</i>	16.05.24
<b>Mitgliederkonferenz SP60+</b>	<b>Conférence des membres PS60+</b>	<b>01.06.24</b>

**Herbstkonferenz SP60+, 28. September 2024, 11.00 bis 16.30, Olten**  
**conférence d'automne, 28 septembre 2024, 11h00 à 16h30, olten**

<b>(dt)</b>	<b>(fra)</b>	<b>Datum /date</b>
1. Versand Herbst-Konferenz (Newsletter Nr. 3)	<i>1<sup>er</sup> envoi Conférence d'automne (Newsletter no 3)</i>	19.08.24
Anmeldefrist	<i>Délai d'inscription</i>	06.09.24
2. Versand	<i>2<sup>ème</sup> envoi</i>	12.09.24
<b>Herbstkonferenz SP60+</b>	<b>Conférence d'automne PS60+</b>	<b>28.09.2024</b>